LETTRE A L'ATTENTION DES FRANCONVILLOIS
Franconville, le 29 octobre 2020

COVID 19 : Point de situation numéro 15

Madame, Monsieur,

Un nouvel épisode s'ouvre dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons. Le Président de la République a décrété le confinement du pays dès ce soir minuit, au moins jusqu'au 1er décembre.

Bien que le Premier Ministre l'ait fait pour quelques-unes, bon nombre de mesures annoncées méritent, encore à cet instant, des précisions. Celles-ci seront disponibles par décret dans les heures qui viennent.

Par ailleurs, la réunion initialement prévue ce jour entre les Maires du Val-d'Oise et les services de l'Etat est reportée à demain.

Nous communiquerons donc au plus tard ce weekend pour répondre aux points restés en suspens.

Vous trouverez ci-dessous les éléments connus à ce jour :

CADRE GENERAL

Des attestations de déplacement et de sortie devraient être disponibles prochainement sur le site du gouvernement ou via l'application **#TousAntiCovid** que nous vous recommandons de télécharger.

Cette attestation est nécessaire, en complément d'éventuels justificatifs, pour emmener son enfant à l'école, se rendre au travail, à un rendez-vous médical, porter assistance à un proche, faire ses courses, prendre l'air dans la limite d'une heure par jour et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile… Chaque déplacement devra faire l'objet d'une nouvelle édition de l'attestation.

Des attestations vierges seront disponibles en Mairie et Mairie Annexe dès lundi.

Les déplacements entre régions sont interdits, sauf pour le retour des vacances de la Toussaint.

SERVICES MUNICIPAUX

Nous reprenons dès lundi 2/11, **un accueil exclusivement sur rendez-vous** dans les structures municipales ouvertes (état civil, urbanisme, logement…).

L'accueil téléphonique est organisé comme en phase de déconfinement et les numéros de téléphone des services sont disponibles sur le site internet de la ville (accueil principal : 01 39 32 66 00).

D'une manière générale, **les services payants « non consommés » seront remboursés ou non facturés**. Chaque service, selon sa spécificité (culture, conservatoire, accueils de loisirs…) sera à même de répondre à vos questions.

Hôtel de Ville : 11 rue de la Station - Adresse postale : B.P. 90043 - 95132 Franconville Cedex - Tél. 01 39 32 66 00 - Fax : 01 30 72 49 26
www.ville-franconville.fr

RENTREE SCOLAIRE

Au regard du contexte particulièrement dramatique lié à l'exécution de Samuel PATY, la rentrée scolaire est décalée à 10h le lundi 2/11 pour permettre au corps enseignant de s'organiser pour accueillir au mieux nos enfants.

S'il est d'abord demandé aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants jusqu'à 10h, les agents municipaux seront exceptionnellement présents si besoin. Les parents **sans aucune autre solution** pourront donc déposer leur enfant à l'heure habituelle, au lieu habituel, en veillant à respecter les mesures de distanciation et autres gestes barrières.

En accord avec l'Inspection Académique, une **visio-conférence** aura lieu demain matin avec toutes les **directions d'école** et nous réunirons, demain après-midi, les **représentants des parents d'élèves**. Les invitations pour ces rendez-vous sont en cours d'envoi.

SCOLAIRE, CRECHES ET PERISCOLAIRE – PROTOCOLES SANITAIRES

Ecoles, crèches et accueils de loisirs restent ouverts selon les protocoles sanitaires stricts et renforcés.

Les points accueils périscolaires (bus) sont suspendus.

Le port du masque dès 6 ans est acté.

Ainsi, à Franconville, des masques chirurgicaux pour enfants sont d'ores et déjà en commande. **Une boîte de 50 masques sera fournie à chaque enfant** inscrit dans les écoles élémentaires (CP/CM2) de la commune.

Nous vous informerons des dates de livraison et ces boites seront directement portées aux enfants dans les écoles.

En attendant, chaque famille devra fournir des masques à ses enfants.

La **restauration scolaire** est maintenue et nos équipes répondront au nouveau protocole qui sera en vigueur.

Le **nettoyage et la désinfection** des locaux seront réalisés selon les obligations des protocoles sanitaires.

CCAS – SENIORS

Les repas de Noël ne pouvant se tenir, toute l'équipe du CCAS se mobilise pour organiser **une distribution de paniers gourmands** aux seniors inscrits auprès de nos services. Il a été récemment demandé aux seniors de déposer en Mairie ou Mairie annexe, leur bulletin pour pouvoir en bénéficier. Les nouvelles règles de confinement imposent une révision du modus operandi. **Ainsi, les agents du CCAS se rapprocheront des seniors par téléphone pour confirmer** et organiser la livraison à domicile.

CCAS – SERVICES SOCIAUX

L'équipe du CCAS reste entièrement mobilisée tout au long de ce nouveau confinement.

Il est impératif de privilégier les rendez-vous, que cela soit pour des tickets services ou toute autre aide que nous serons susceptibles d'apporter à celles et ceux qui sont le plus en difficulté.

Hôtel de Ville : 11 rue de la Station - Adresse postale : B.P. 90043 - 95132 Franconville Cedex - Tél. 01 39 32 66 00 - Fax : 01 30 72 49 26
www.ville-franconville.fr

CENTRE DE SANTÉ

Le Centre Municipal de Santé reste ouvert aux horaires habituels et la téléconsultation est toujours disponible.

Les équipes du Centre de Santé vont s'organiser pour recevoir, sur rendez-vous, les patients porteurs potentiels du virus, à la Maison des Associations (rue du Maréchal Foch). Ainsi, ils ne seront pas au contact des autres malades qui pourront se rendre comme d'habitude à leurs consultations

Vous pouvez prendre rendez-vous via Doctolib ou par téléphone 01 39 32 66 01.

STADE & EQUIPEMENTS SPORTIFS INTERIEURS ET EXTERIEURS

Tous les **établissements sportifs** (stade, gymnases, piscine, patinoire…) sont fermés. Seuls les sportifs professionnels peuvent poursuivre leur activité et les associations concernées recevront si ce n'est déjà fait, la liste exhaustive directement du Ministère des Sports.

Le **sport individuel** de plein air (jogging…) est autorisé dans un rayon d'un kilomètre autour de son domicile et avec l'attestation dûment remplie.

La question de la **pratique sportive en temps scolaire** doit être précisée. Comme lors de la reprise de l'école en juin, nos Educateurs Sportifs Municipaux se tiennent prêts à intervenir directement dans les cours d'école pour travailler avec chaque classe en respectant les mesures de distanciation. Les protocoles qui doivent nous parvenir confirmeront ou infirmeront cette possibilité.

ASSOCIATIONS SOCIALES ET CULTURELLES

La Maison des Associations, le Centre Socioculturel de l'Epine-Guyon, les Maisons de Proximité et tous les établissements recevant du public sont fermés.

PROGRAMMATION CULTURELLE – CINÉMA – MÉDIATHÈQUE

Les spectacles et expositions de la saison culturelle prévus durant cette période sont annulés. Le service culturel procédera à un remboursement des billets dans les meilleurs délais.

Le **Ciné Henri Langlois** ainsi que la **Médiathèque Intercommunale** sont fermés.

CONSERVATOIRE

Le Conservatoire est fermé au public. Toutefois, les professeurs assureront au maximum leurs cours en distanciel.

L'équipe du service culturel s'adressera directement aux élèves et à leur famille pour évoquer les modalités.

Hôtel de Ville : 11 rue de la Station - Adresse postale : B.P. 90043 - 95132 Franconville Cedex - Tél. 01 39 32 66 00 - Fax : 01 30 72 49 26
www.ville-franconville.fr

COMMERCES / MARCHES

Les commerces dits « non essentiels » ferment dès ce soir minuit.

Les **fleuristes** peuvent toutefois rester ouverts jusqu'à dimanche soir.

Les **marchés** restent ouverts. La réunion que nous aurons demain avec les services de l'Etat précisera si la seule partie alimentaire est concernée ou si l'ensemble de nos commerçants (vêtements, chaussures…) pourra être présent. Le protocole sanitaire y reste pour l'instant inchangé avec le respect d'un sens de circulation et du port du masque.

Ce weekend, nous allons réactiver la liste des commerçants pouvant vous livrer ou préparer vos commandes à retirer chez eux. Cette liste sera disponible sur le site internet de la commune.

COMMÉMORATIONS & ETAT CIVIL

Les **mariages civils** sont maintenus avec une jauge fixée à 6 personnes.

Les **obsèques** pourront également se tenir avec une jauge maximum de 30 personnes.

Les **commémorations** des 9 et 11 novembre se dérouleront en format restreint, sans public, avec une retransmission sur la page Facebook de la ville.

Les **cimetières** restent ouverts.

STATIONNEMENT

Comme durant la phase de confinement, **le stationnement est rendu gratuit sur tout le territoire communal**.

ESPACES PUBLICS, PARCS, BOIS ET JARDINS

Les bois, parcs et jardins ne sont pas fermés mais restent soumis aux attestations de déplacements et aux règles en vigueur dans l'espace public. (Rappel : dans la limite d'une heure par jour et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile)

Les jardins familiaux associatifs produisant des cultures alimentaires restent ouverts dans le respect des gestes barrières.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre implication totale et de la mobilisation de tous nos services.

Xavier MELKI
Maire de Franconville
1er Vice-président de l'agglomération Val Parisis

Hôtel de Ville : 11 rue de la Station - Adresse postale : B.P. 90043 - 95132 Franconville Cedex - Tél. 01 39 32 66 00 - Fax : 01 30 72 49 26
www.ville-franconville.fr